

COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

La parole est donnée à Alain CRESCINI, Adjoint aux finances. La présentation est faite aux élus des comptes administratifs conformes aux comptes de gestion présentés par le Centre des Finances Publiques.

Le compte administratif de la Commune présente un résultat excédentaire à la clôture de l'exercice en section de fonctionnement s'élevant à 713 996 € 42 et un déficit en section d'investissement de 191 842 € 18. Le montant des « restes à réaliser » de 2020 en investissement s'élève à 1 650 € 41. L'excédent de fonctionnement est affecté en partie au compte 1068 afin de financer totalement le déficit d'investissement de l'exercice. Le compte administratif est adopté par un vote à 18 voix pour et 1 abstention.

Le compte administratif du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) présente un excédent de fonctionnement à la clôture de l'exercice s'élevant à 12 593 € 52 et un excédent d'investissement de 6 342 € 20. Le compte administratif est adopté à l'unanimité.

AUTORISATIONS SPÉCIALES D'ABSENCE

La parole est donnée à Isabelle CROZET et Fanny ANDRÉ, Adjointes en charge des ressources humaines à la Commune de PEAUGRES. La Commune compte 14 agents à gérer. Un règlement intérieur est en cours d'élaboration. Il concernera le personnel et les élus. Ce document réglementaire est obligatoire notamment pour la gestion du personnel.

En ce qui concerne les autorisations spéciales d'absence, il convient de s'appuyer sur des règles connues et équitables. L'intérêt de la souplesse est souligné afin que tout le monde s'y retrouve. Il est proposé de retenir le tableau du Centre de Gestion de l'Ardèche. Les élus sont favorables à la rédaction de la délibération et valident le tableau des autorisations spéciales d'absences des agents titulaires et contractuels.

Un projet de délibération ainsi que le tableau des autorisations spéciales d'absence sera soumis à l'avis du Comité Technique du Centre de Gestion de l'Ardèche. Après réception de l'avis favorable du Comité Technique, la délibération sera validée en Conseil Municipal.

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Les élections régionales et départementales sont prévues les 13 et 20 juin prochain. Il convient d'organiser parfaitement les bureaux de vote de ces 2 scrutins qui ont lieu le même jour. Un planning de permanences sera adressé aux élus afin qu'ils le complètent.

ADHÉSION DE LA COMMUNE DE PLATS AU SDEA

Monsieur le Maire informe que dans sa séance du 15 février 2021, le Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche (SDEA) a approuvé l'adhésion, en qualité de membre du SDEA, la Commune de PLATS.

COLONNES D'APPORTS VOLONTAIRES

La Commune va supprimer les points d'apports volontaires du tri sélectif Route de Savas, les Goths, les conteneurs ont trop peu de volume.

Les conteneurs seront transférés aux abords de la Maison du Temps Libre, terrain municipal et seront enterrés. 6 bacs seront enterrés, la plateforme en enrobé sera réalisée d'ici la fin du mois. Coût de l'opération : 7 300 €.

FIBRE OPTIQUE

Orange déploie la fibre optique. L'intérêt économique est conséquent. Le Syndicat ADN, Ardèche Drôme Numérique entrera en 2022 dans une phase d'études et consulteront des opérateurs qui déploieront la fibre. La Commune de PEAUGRES sera concernée et la fibre devrait être accessible en 2024. Le Syndicat installera un local à l'intersection de la Rue des Chanterelles et de la Rue Paul Bourget. Annonay Rhône Agglo participe à hauteur de 150 000 €/an à ce Syndicat. Le coût est de 1 500 €/prise. 16 000 km à déployer sur 636 communes. La société ADTIM est exploitante par délégation pendant 18 ans. La fibre se développe par grappes. A savoir, 2500 lignes = 5 communes, soit 500 km de réseau. Sur le site ADN, il est possible de connaître le développement de la fibre dans son quartier : <https://www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite>
Dans le cadre des travaux de la Rue Centrale, des réserves seront faites pour le passage de la fibre.

TRAVAUX D'EXTENSION DE LA CANTINE

Le chantier a démarré aujourd'hui, 4 mars. Le maçon coule les fouilles la semaine prochaine. Les travaux se dérouleront en grande partie pendant les vacances de Pâques.

Il conviendra de compléter l'équipement de la cantine en tables, chaises et chariot de desserte. Un devis sera demandé et fera l'objet de demandes de subventions auprès du Conseil Départemental de l'Ardèche et de la Région Auvergne Rhône Alpes.

TRAVAUX RUE CENTRALE – TRANCHE 3

Le traçage a commencé dans la Rue. Les plans sont présentés à nouveau aux élus. Les 3 propositions d'acquisitions aux propriétaires riverains pour la création de stationnement sur l'impasse des Girolles ont été signées. Délibération à l'unanimité pour la signature des actes correspondants par Monsieur le Maire.

En ce qui concerne l'amélioration de la visibilité et de l'accessibilité Chemin du Mouchet en prévision de la prochaine construction de logements, un compromis a été signé avec Monsieur DESGRAND. Délibération à l'unanimité pour la signature de l'acte correspondant par Monsieur le Maire.

L'assainissement, les réseaux secs sont intégrés à cette tranche de travaux de la Boulangerie GAGNAIRE au rond-point Sud, vers le nouveau Daddy Cool. Les avaloirs ne sont pas en bon état.

Les travaux sont programmés entre juin et octobre 2021 avec la pose de tabouret de branchements.

TRAVAUX 2021

ROUTE DE SAVAS

Il convient de restructurer la défense incendie ainsi que mailler les services d'élévation.

La route est déplorable, dans l'attente de ces travaux depuis plusieurs années. Il est urgent de faire des choses. Les travaux seront conséquents et les chiffrages devront être réactualisés. .

GESTION DES EAUX PLUVIALES

L'étude a démarré en 2016. Le zonage a identifié les points difficiles. Beaucoup de secteurs n'ont pas de fossés.

Le PLUi devra intégrer toutes ces contraintes. Nous avons été relancés plusieurs fois. Le choix des « coups partis » et le plan de recollement de la Rue Centrale ont été demandés.

PÔLE SANTÉ

Un point est fait sur les démarches en cours pour que le territoire profite d'un meilleur service de soins. Les docteurs JOLIVET et BONNARD seront maîtres de stage pour l'accueil des internes. Il est envisagé un accompagnement d'aide à l'emploi pour les conjoints, d'accompagnement à l'installation (ex crèche pour les enfants).

Le 25 mars prochain, une présentation à Annonay Rhône Agglo sera faite sur les différents points d'avancée.

Nous devons soigner l'attractivité de l'Ardèche pour favoriser l'installation des médecins car il y a un grave déficit sur le territoire. Il y a aussi très peu de maîtres de stage.

Le groupe constitué avec Annonay Rhône Agglo et les acteurs de santé de la région permettra d'étudier la pertinence des projets d'implantation.

Des médecins spécialisés de l'hôpital peuvent avoir aussi envie de libéral. Quant au projet de la maison médicale de Pélussin, il a échoué.

La Directrice de la CPAM d'ANNONAY informe que 8000 personnes sur notre territoire n'ont pas de médecin traitant. Il faudrait 70 médecins.

Le CHAN (Centre Hospitalier Ardèche Nord) a une très bonne opinion et encadre parfaitement ses internes. Nous devons être prêts à les écouter.

LES VOISINS VIGILANTS

Les membres des voisins vigilants ont enfin pu se réunir. Les gendarmes participaient à la rencontre. Une mise à jour des coordonnées personnelles des membres du groupe leur sera communiquée. Dans les prérogatives des membres, il ne s'agit que de remontées d'informations et non de délation.

Les gendarmes soulignent qu'en 2020 à PEAUGRES, tout s'est bien passé et que la Commune est privilégiée.

Un compte-rendu de la rencontre sera communiqué au Conseil Municipal.

Monsieur le Maire déplore qu'à cette heure, certains écarts de la Commune n'ont pas de représentants. Le ressenti est que nous avons un bon dispositif à PEAUGRES. Nous portons le

projet d'extension des caméras où la Gendarmerie apportera son concours pour le montage du dossier auprès de la Préfecture.

DIVERS

Nicole ARCHIER informe de la réouverture des salles communales de Félines. Très bonne nouvelle.

